

ELSA

Qu'est-ce que le programme ELSA?

ELSA est l'acronyme de « English Language Services for Adults » ou cours d'anglais langue seconde pour adultes. Le programme ELSA, subventionné par le gouvernement, offre une formation de base et intermédiaire en anglais aux nouveaux arrivants au Canada. Le programme est gratuit pour les étudiants.

Quelles notions vais-je acquérir avec ELSA?

Les cours d'anglais vous aideront à combler l'ensemble de vos besoins en matière de communication. Vous pourrez vous familiariser avec les lois canadiennes, le régime de soins de santé, la population, le marché du travail et bien d'autres éléments importants de la vie canadienne. Une fois rendu au niveau des cours supérieurs de ELSA, vous pourrez vous préparer à poursuivre d'autres études en anglais ou augmenter votre niveau actuel en vue de vous qualifier à des cours de formation liée à l'emploi. Pour travailler au Canada dans votre domaine ou spécialité, vous pourriez devoir perfectionner votre anglais après avoir achevé les cours ELSA.

ADMISSIBILITÉ

Qui peut participer au programme ELSA?

Vous devez être un nouvel arrivant âgé d'au moins 17 ans et détenir le statut de résident permanent. Les citoyens canadiens et les demandeurs du statut de réfugié de la région métropolitaine de Vancouver et des districts régionaux du Grand Victoria ne sont pas admissibles aux cours ELSA, sauf ceux qui habitent à l'extérieur de ces régions. Vous devez posséder l'un des documents suivants :

- Carte et numéro de résident permanent (CRP);
- Confirmation de résidence permanente (formulaire IMM5292);
- Fiche relative au droit d'établissement

(formulaire IMM1000, délivré avant juin 2002);

- Fiche de visiteur, type de cas 17;
- Permis de travail (autorisation d'emploi), type de cas 27;
- Permis d'étude (autorisation d'étude), type de cas 37;
- Permis de résidence temporaire (permis ministériel), types de cas 86, 87, 88 ou 89;
- Avis de décision de la Section de protection des réfugiés de la Commission de l'Immigration et du Statut de réfugié (CISR) confirmant le statut de réfugié au sens de la Convention (RC);
- Lettre de Citoyenneté et Immigration Canada autorisant le séjour au Canada pendant que la demande de résidence permanente est en cours de traitement (autorisation de principe).
- Lettre d'acceptation du ministère du Développement économique dans le cadre du Programme des candidats des provinces (PCP).

Me faut-il un permis d'étude?

Les personnes qui n'ont pas de carte de résident permanent (CRP), de fiche relative au droit d'établissement (IMM1000) ou de permis d'étude doivent présenter une demande de permis d'étude à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Après votre évaluation et assignation, rendez-vous à l'école et obtenez confirmation de votre inscription, puis apportez celle-ci au bureau de CIC pour demander un permis d'étude.

LE PROGRAMME

Quels sont les niveaux de cours ELSA offerts?

Les cours vont du niveau 1 (débutant faible) au niveau 5 (intermédiaire fort). Il y a aussi le niveau grand débutant (littératie). Après la présentation de votre demande au programme ELSA, vous obtiendrez un rendez-vous pour l'évaluation de vos connaissances de l'anglais (test de

classement). Le comité d'évaluation déterminera ainsi votre niveau. Les niveaux ELSA 4 et 5 sont constitués de cours généraux et de cours préparatoires au marché du travail (programmes ELSA axés sur le marché du travail). Le comité d'évaluation met à votre disposition une brochure qui détaille ces cours particuliers.

Où le programme ELSA est-il offert?

Le programme ELSA est offert dans plus de 30 écoles différentes de la région métropolitaine de Vancouver, de la vallée du Fraser et d'autres régions de la Colombie-Britannique. Pour la liste des écoles, rendez-vous sur www.elsanet.org et cliquez sur « Find ELSA Schools in BC ». Le bureau des évaluations vous recommandera une école. Il est possible, dans certains cas, de choisir son école.

Quel est l'horaire du programme ELSA ?

Les cours peuvent être offerts le matin, l'après-midi ou le soir. Les cours à plein temps ont une durée de 25 heures par semaine alors que les cours à temps partiel, de 9 à 15 heures par semaine.

Combien de temps dure le programme ELSA?

Le nombre d'heures maximal sera fonction de votre niveau établi au départ. L'école peut vous indiquer la durée possible de vos cours ELSA.

Quelles sont les règles en matière d'assiduité?

Votre école vous fera part de ses règles en matière d'assiduité. Sauf exception, les étudiants sont tenus d'être présents à tous les cours et d'être à l'heure. Ne présentez pas une demande pour le programme ELSA si vous estimez ne pas être présent aux cours à chaque jour.

Qui s'occupera de mes enfants?

Certaines écoles de cours ELSA offrent un service gratuit de garderie pour les enfants d'âge préscolaire. Toutefois, très peu de places sont disponibles. Aussi la plupart des étudiants ELSA prennent eux-mêmes les

dispositions nécessaires pour la garde de leurs enfants. Le gouvernement de la province offre une allocation de soutien aux familles qui doivent payer des frais de garderie. Consultez l'organisme d'établissement des immigrants le plus près pour savoir si vous êtes admissible à une allocation pour la garde d'enfants.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Comment présenter une demande au programme ELSA?

Pour obtenir un formulaire d'inscription, communiquez avec l'un des bureaux ci-dessous, soit par téléphone, télécopieur ou par la poste, ou encore rendez-vous-y directement.

Les personnes habitant Vancouver, Vancouver Nord, Vancouver Ouest, Richmond, Delta Sud, Burnaby ou New Westminster doivent présenter leur demande à :

Western ESL Services
ELSA Assessment and Referral Centre
2525, Commercial Drive, bureau 208
Vancouver, BC V5N 4C1
Tél. : 604-876-5756
Téléc. : 604-876-0134

Les personnes habitant Surrey, Delta Nord, Coquitlam, Port Coquitlam, Maple Ridge ou la vallée du Fraser doivent présenter leur demande à :

Surrey Language Assessment Centre
7337, 137th St., bureau 202
Surrey, BC V3W 1A4
Tél. : 604-507-4150
Téléc. : 604-507-4155

Les personnes habitant à l'extérieur de ces régions peuvent présenter leur demande directement à l'école de leur région qui offre les cours ELSA (voir elsanet.org pour une vue cartographique des écoles).

Faites parvenir ou remettez directement votre formulaire de demande dûment rempli et une photocopie du document attestant votre statut d'immigrant (voir ADMISSIBILITÉ). Si vous possédez votre carte de résident permanent, fournissez une photocopie présentant les deux côtés de la carte.

Votre nom sur la demande doit être identique à celui apparaissant sur le document officiel. Lors de votre entrevue d'évaluation, apportez l'original du document attestant votre statut d'immigrant (et non une photocopie).

Quand dois-je présenter une demande d'admission à ELSA?

Présentez votre demande au moment où vous êtes prêt à entreprendre des études. Attendez à plus tard si vous prévoyez partir en voyage, entrer à l'hôpital ou avoir un enfant dans les quelques mois à venir.

Que se passe-t-il une fois que j'ai soumis ma demande?

Vous recevrez une lettre vous indiquant où et quand vous présenter pour l'examen d'évaluation. Vous devez passer ce test avant de suivre le programme ELSA.

Quand les cours ELSA débutent-ils?

La plupart des écoles offrent une formation pour les nouveaux étudiants en début de mois. Les étudiants peuvent être placés sur une liste d'attente (d'une durée généralement pas supérieure à 2 ou 3 mois).

ELSA - English Language Services for Adults [French]

 **ELSA Net**
www.elsanet.org

ELSA

Cours d'anglais langue seconde pour adultes



Je veux apprendre l'anglais.
J'ai besoin d'ELSA.



WelcomeBC



Financé par le Ministry of Advanced Education and Labour Market Development, Division de l'intégration des immigrants.